



Mission en régulation et supervision bancaires pour la République Démocratique du Congo

Domaine : régulation et supervision bancaires
Pays : République Démocratique du Congo
Autorité bénéficiaire : Banque centrale du Congo
Dates : du 16 mai au 03 juin 2022.

A l'initiative d'AFRITAC Centre, une mission d'assistance technique avec la Banque centrale du Congo (BCC) a été organisée en mode virtuel, du 16 mai au 03 juin 2022, afin d'assister la BCC à mettre en œuvre deux recommandations de l'Évaluation de la Stabilité du Secteur Financier (Financial Sector Stability Review) réalisé par le département des marchés monétaires et des capitaux du Fonds monétaire international.

La mission, en réponse à la demande de la BCC, a travaillé en collaboration avec la Direction de la supervision des institutions financières et avec la Direction des agréments et de la réglementation, respectivement, sur le renforcement du reporting qualitatif des banques en matière de contrôle interne et de gestion des risques et sur le développement d'une instruction portant sur l'encadrement des relations avec les apparentés.

Les activités réalisées permettront, après leur mise en œuvre opérationnelle par la BCC de : (i) renforcer le reporting qualitatif des banques congolaises relatif à leur système de contrôle interne et de gestion des risques tel que requis par les instructions 17 et 22 et de (ii) renforcer la supervision des relations entre les banques congolaises et les apparentés sur base d'une instruction (et d'un reporting prudentiel) aligné avec les dispositions du projet de loi bancaire et conforme avec les principes du Comité de Bale pour une supervision bancaire efficace.
